

Espace départemental des sports - 8 bis rue Louis Thévenet – 69004 LYON

Membres Présents

François JOVER, Thibault CHATELET-MASSET, Dominique PALABOST, Christian VIGNALS, Marc VIALON, Nicolas HAREL, Sylvain FERRIERE

Membre Excusé

Roland WINCKEL

Invités présents

Annick MASSET (Comité Directeur)

Introduction

Sylvain ouvre la réunion à 19h en remerciant l'ensemble des personnes présentes pour leur intérêt et leur implication dans la gestion sportive du Comité. Il précise que le but de la réunion du jour est de poursuivre le travail entamé le 22 février concernant l'évolution des compétitions pour 2017-2018, en actant principalement les éventuels changements pour la saison prochaine.

1) Affaires courantes et litiges

Pas de sujet en attente à traiter.

2) Championnat par équipes week-end messieurs

Rappels :

- Les feuilles de rencontres sont à conserver par les clubs. Une copie est à envoyer par mail au responsable du championnat uniquement en cas de litige, réserve, réclamation, carton, ...
- Toute rencontre doit être jouée en cas d'équipe non conforme ou incomplète (même si plusieurs absents...). La non-conformité est notifiée au dos de la feuille de rencontre et le responsable du championnat applique la sanction prévue à réception de la feuille de rencontre.
- En cas de besoin de modification de rencontre (date, horaire, lieu), il est obligatoire d'utiliser l'outil spécifique dans l'espace Mon Club, comme il est d'usage en régionale et nationale. Au niveau départemental, la demande doit être formulée au moins 6 jours avant la date de début de rencontre prévue dans SPID afin de permettre au club adverse de formuler une réponse puis au responsable de la compétition de trancher.

Evolutions dès 2017-2018 :

Afin de répondre aux problématiques de gymnases de certains clubs et d'être plus en adéquation avec la société d'aujourd'hui, les clubs choisiront désormais l'horaire de réception (rencontres à domicile) pour chacune de leurs équipes lors de l'engagement de celles-ci (en juillet pour les PR, D1 et D2 en phase 1, en septembre pour les D3 en phase 1, en décembre pour toutes les divisions en phase 2).

Le début des rencontres devra être choisi le samedi entre 9h et 17h ou le dimanche entre 9h et 14h. En cas de non-réponse du club, l'horaire de réception par défaut sera le dimanche à 9h.

Le système actuel des dérogations devient donc obsolète. Ce sera désormais (ou plutôt comme avant) au club visiteur de s'informer et se conformer à l'heure de réception de ses adversaires. SPID ne permettant pas à ce jour de gérer différents horaires, il sera donc impératif de se référer aux calendriers publiés sur www.rhonelyontt.com

Les poules ne peuvent plus être composées en tenant compte de toutes les problématiques de toutes les équipes vu le nombre croissant de contraintes à intégrer... Cela ralentit la publication des calendriers et restreint les possibilités de composition des poules, ce qui appauvrit le championnat. Les équipes devront donc se conformer aux horaires de réception choisis par leurs adversaires. En cas d'impossibilité, une modification de rencontre peut être demandée via l'espace Mon Club afin de modifier la date, l'heure et/ou le lieu de la rencontre.

Pour la première phase, les réengagements des équipes de PR à D2 se feront en juillet. Nous encourageons les clubs à préparer la prochaine saison avant même que la présente ne s'achève afin de gérer au mieux ces engagements. Nous incitons notamment à conserver une certaine proximité avec les joueurs malgré une trêve de 4 mois, à l'image d'autres disciplines où réinscriptions et constitution des équipes s'effectuent en juin. La CSD demande donc aux clubs d'estimer le plus justement possible le nombre d'équipes à réengager afin de fournir les calendriers avant la fin du mois d'août.

Prévisions pour 2018-2019 :

- Un sondage sera proposé aux licenciés traditionnels à la fin de la 1^{ère} phase de 2017-2018 concernant un éventuel retour en 2018-2019 à une feuille de rencontre à 18 parties (4 simples et 1 double par joueur).
- Une refonte de la pyramide du championnat est envisagée compte tenu de l'hétérogénéité de la D3.

3) Championnat par équipes semaine

Rappels :

- C'est aux clubs de saisir les résultats via l'espace Mon Club, pas au responsable du championnat.
- Les feuilles de rencontres sont à conserver par les clubs. Une copie est à envoyer par mail au responsable du championnat uniquement en cas de litige, réserve, réclamation, carton, ...

Evolutions dès 2017-2018 :

Compte tenu des abus au niveau du respect des dates limites de saisie et de nombreuses plaintes de certains clubs et joueurs, les résultats ne seront plus comptabilisés (parties non enregistrées, points rencontre 0-0) pour tout délai de saisie dépassé. En contrepartie, conscient de l'état d'esprit et des difficultés de ce championnat, la CSD établira un calendrier spécifique, plus souple, plus dilué.

Une simplification des règles de brulage sera opérée. La règle suivante remplacera celles qui existent actuellement : « le joueur le mieux classé qui évolue dans une équipe devra avoir participé à 4 rencontres sur la phase, sinon ses parties seront retirées en fin de phase »

Prévisions pour 2018-2019 :

- Une refonte de la pyramide du championnat est envisagée

4) Critérium Fédéral

Evolutions dès 2017-2018 :

Dominique présente un projet (voir annexe 1) déjà très abouti dans le but de simplifier la gestion du CF départemental tout en conservant l'esprit de cette compétition.

Objectif : faire un maximum de parties en un minimum de temps. Il faut que les joueurs soient satisfaits du niveau de jeu, s'affranchir de la gestion des absents à chaque tour, se libérer des contraintes et privilégier les montées.

La CSD approuve le projet de Dominique à l'unanimité.

2 réunions ouvertes vont être organisées d'ici la fin de saison afin d'enrichir ce projet. Elles seront composées de JA, membres de la CSD, joueurs, éducateurs et 1 ou 2 personnes par club qui souhaite participer.

5) Coupe du Rhône et Tournoi Mixte

Constat : la coupe du Rhône s'essouffle au fil des saisons. Le tournoi mixte ne comporte qu'une poignée d'équipes mais sa formule plait aux joueurs qu'y participent.

Evolutions dès 2017-2018 :

Les 2 compétitions fusionnent pour donner naissance à la « Coupe du Rhône-Lyon 2.0 ».

On conserve la formule du tournoi mixte en proposant plus de tableaux (basés sur la somme des points des 2 joueurs) :

- Moins de 1500 points
- Moins de 2000 points
- Moins de 2500 points
- Moins de 3000 points
- Plus de 3000 points

Dans chaque tableau des poules seront constituées (si le nombre d'équipes inscrites le permet) avec qualification dans un tableau à élimination directe.

Un joueur pourra faire 1 ou 2 tableaux.

6) Rhône-Lyon Séniors

Evolutions dès 2017-2018 :

Les doubles paralysent la compétition le dimanche après-midi. Il est proposé une réorganisation afin de fluidifier le déroulement de la compétition :

- Samedi après-midi : qualifications en simples
- Dimanche matin : tableaux doubles
- Dimanche après-midi : phases finales en simples

Les doubles seront ouverts aux joueurs qui ne font pas le tableau simples.

7) Rhône-Lyon Minimes-Cadets-Juniors

Evolutions dès 2017-2018 :

Afin de rendre la compétition plus intéressante pour les jeunes, une réorganisation est proposée pour les garçons (pas de changement pour les filles) afin que les têtes de séries n'affrontent pas la masse :

- Samedi après-midi : qualifications en simples toutes catégories
- Dimanche matin : tableaux doubles + phases finales cadets en simples (top 8-12-16) avec têtes de série et qualifiés du samedi
- Dimanche après-midi : phases finales minimes et juniors en simples (top 8-12-16) avec têtes de série et qualifiés du samedi

Un garçon tête de série dans sa catégorie peut participer aux qualifications de la catégorie immédiatement supérieure (2 tableaux maximum)

8) Rhône-Lyon Poussins-Benjamins

Pas de changement de majeur

9) Circuit Jeunes

Evolutions dès 2017-2018 :

Objectifs : Jouer pour jouer / Découverte de la compétition / Légèreté d'organisation pour les clubs

- Accès plus large à la division élite (2 montées par vague)
- A l'issue de la montée-descente : tableau de 8 joueurs avec classement intégral (si le test sur un site en 2016-2017 est concluant)
- Au dernier tour, introduire un côté festif et ludique avec table tournante + gouter (si le test sur un site en 2016-2017 est concluant)

10) Circuit Gones

Pas de changement de majeur

11) Interclubs

Evolutions dès 2017-2018 :

- Co-organisation interdépartementale avec l'Isère
- Tirer au sort l'ordre des parties lors d'une rencontre (les 2 plus faibles peuvent commencer ou les deux plus fort...), le double aura toujours lieu au milieu des rencontres de simple, toutes les parties de la rencontre se jouent.
- Elargir aux cadettes selon certaines conditions (ex : si pas de filles plus jeunes en licence traditionnelle) pour augmenter le nombre d'équipes.

Fin de la réunion à 23h45.

Conclusion

Chaque responsable rédigera et enverra au responsable de la CSD son projet de règlement pour la ou les compétitions dont il a la charge pour le 20 mai 2017.

Fin de la réunion : 23h45
Sylvain remercie tout le monde pour sa présence.

Annexe 1 : projet Critérium Fédéral 2017-2018 de D.PALABOST

Vocabulaire préalable :

- Le CF est une compétition composée de 4 tours.
- Chaque tour correspond à une journée de rencontres pour chaque catégorie (poussins-benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors-vétérans).
- Nous introduisons la notion de « série » qui correspond à une liste de joueurs d'une même catégorie convoqués au même horaire lors d'un tour de cette compétition.
- Nous introduisons la notion de « ronde » qui correspond à une phase de poule.

Idées maitresses :

- simplifier l'organisation du CF au niveau départemental (surtout en amont de la compétition)
- garder comme objectif de faire jouer, chaque joueur, un nombre important de matchs en un minimum de temps
- faire en sorte que les joueurs soient s'attifait du niveau de jeu
- s'affranchir du nombre important d'absents lors de chaque tour (i.e. rendre cette compétition « à la carte » afin de rendre cette compétition attractive quel que soit son niveau
- privilégier les montants et minimiser les descentes
- obtenir un classement intégral (contrainte fédérale)
- augmenter la « visibilité » de cette compétition
- récompenser les jeunes
- simplifier les amendes pour les rendre plus juste

Réponses proposées :

- une seule inscription en début de saison et gérer les nouveaux inscrits (tours 2, 3 et 4) sur place en fonction des places disponibles (cf. contrainte des salles et fonctions de l'absentéisme)
 - Simplification (amont)
- regrouper, pour chaque catégorie, les différentes divisions dans une même salle i.e. une catégorie par salle
 - Visibilité
- utiliser le classement mensuel (celui validé en début de mois par la FFTT) au lieu du classement officiel de début de phase. Ceci afin d'être plus en phase des progrès/régressions des joueurs (les jeunes progressent vite) et d'éviter les descentes suite à une « mauvaise journée ». La perte des points coef. 1,25 se suffisant à elle-même.
 - Intérêt et satisfaction du niveau de jeu
 - Minimisation des descentes
 - Privilégier les progrès
 - Simplification
- utiliser le principe des entrées progressives (fonctions du classement). Notion de « série » afin de regrouper chaque catégorie dans une même salle
 - Regroupement 1 catégorie par salle
 - Intérêt et satisfaction du niveau de jeu

- montée/descente par poule de 3 à raison de 3 poules par division où chaque joueur gagnerait un nombre de point déterminé en fonction de ses résultats dans chaque poule (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème}).
 - Classement intégral
 - Optimisation du temps de jeu
- Ces 3 rondes (de montée/descente) permettant d'assurer un minimum de 6 matchs par joueurs pour chaque tour de compétition
 - Optimisation du temps de jeu
- sortir un classement de chaque série après chaque ronde en fonction des points gagnés. Ceci permettrait, au plus jeune surtout, de mesurer sa progression au fil du tour de compétition.
 - Intérêt et satisfaction du niveau de jeu
- garder les 1ers d'une « série » lors de l'entrée de la série suivante (soit un maximum de 12 matchs pour ces premiers)
 - Intérêt et satisfaction du niveau de jeu
- supprimer les amendes pour absentéisme mais les garder pour non-respect des règlements et pour les problèmes de comportement durant la compétition
 - Justice sociale / Equité
- facturer les clubs au prorata des tours effectivement joués par leurs joueurs mais en gardant une base forfaitaire.
 - Justice sociale / Equité
- faire un podium pour chaque série à chaque tour de cette compétition
 - Intérêt et satisfaction du niveau de jeu

Projet de règlement

COMPETITION INDIVIDUELLE
CRITERIUM FEDERAL MIXTE

Dominique PALABOST
cf@rhonelyontt.com

Dates et lieux

Les lieux seront définis en début de saison.

Les compétitions auront lieu en priorité :

- Le samedi toute la journée pour les Séniors et Vétérans,
- Le samedi après-midi pour les Juniors, Cadets, Minimes, benjamins et Poussins.

En raison d'un éventuel manque de salles, les compétitions pourront avoir lieu le dimanche matin.

Les féminines sont intégrées avec les hommes.

Pour toutes les catégories, la compétition comprend quatre tours. Les joueurs et joueuses devront respecter scrupuleusement les horaires de pointage.

1. Conditions de participation

1.1) Pour participer au Critérium (tous niveaux), les joueurs et joueuses doivent être licenciés FFTT.

1.2) Pour pouvoir prétendre jouer au niveau départemental, les joueurs devront être inscrits par SPiD MonClub dès le début de saison et ce AVANT la date limite fixée.

1.3) Tout joueur en cours de mutation ne peut s'inscrire au Critérium tant que cette mutation n'est pas effective.

1.4) Les inscriptions en cours de saison se feront sur place et seront acceptées en fonction du nombre de places disponibles.

1.5) La date limite d'inscription en début de saison devra être respectée, sinon l'inscription devra se faire sur place (cf. point 1.4 précédent).

1.6) Le montant des inscriptions de chaque joueur sera envoyé au Club en fin de saison. Il s'établira au prorata du nombre de tours effectués par le joueur. (idée : forfait de base de 5 euros + 8 euros / tour).

1.8) Une seule catégorie regroupera les catégories Benjamins et Poussins. Les responsables de Clubs sont invités, s'ils le souhaitent, à préciser au responsable de la compétition les jeunes joueurs qui XXX

2. Forfait lors d'un tour départemental

2.1) Absence et retard :

Tout joueur convoqué qui ne peut participer à un tour départemental doit en informer, par e-mail le responsable du Critérium fédéral (cf@rhonelyontt.com), ainsi que le JA en charge de sa catégorie.

Tout joueur en retard, absent à l'appel de son nom (à la fin de l'horaire de pointage) sera considéré comme absent du tour de la compétition. Il ne sera pas réintégré dans ce tour.

2.2) Maintien :

A chaque tour, l'ordre des joueurs sera fonction du classement mensuel validé par la FFTT

3. Organisation sportive

3.1) Les joueurs sont assurés de jouer 5/6 parties minimum et 12 au maximum.

3.2) Le principe des entrées progressives selon les classements mensuels (validés par la FFTT) sera adapté en fonction du nombre d'inscrit :

A titre d'information, pour les séniors-vétérans il devrait avoir quatre entrées progressives telles que :

- samedi 8h00

- samedi 11h00

- samedi 14h00

- samedi 17h00

Pour les autres catégories, deux entrées progressives devraient suffire.

3.3) Une division sera composée de 3 poules de 3 joueurs, soit 9 joueurs au total.

L'échelon départemental comprend autant de divisions que nécessaire en fonction du nombre total de participants. Ces divisions seront dénommées PR, D1, D2, D3, etc... dans toutes les catégories SEN, JUN (- 18 ans), CAD (- 15 ans), MIN (- 13 ans) et BEN-P (- 11 ans).

3.4) A l'issue de chacun des quatre tours, un classement intégral sera obtenu et le nombre de montées de chaque PR sera défini par la Commission sportive régionale après le premier tour.

3.5) Nombre de montées/descentes :

Pour les divisions à partir de la D1, il n'y aura plus de montées ou de descentes entre chaque tour. La prise en compte du classement mensuel devra permettre de positionner le joueur à son niveau légitime.

Ceux qui refusent la montée en PN (bien avertir le CD avant la limite) pourront participer au tour suivant dans la même division que le tour précédent.

3.6) Féminines :

Pour les féminines, les 1^{ère} de leur catégorie se verront proposer la montée en PN.

En cas de refus, quel que soit le tour du Critérium Fédéral, elles seront maintenues au niveau départemental et la montée sera proposée à la 2^{ème} féminine sur la liste des résultats.

4. Placement des joueurs

A chaque tour les joueurs sont placés en fonction de leur classement mensuel de début de mois validé par la FFTT.

5. Abandon

5.1) Tout joueur débutant la compétition et qui se verrait abandonner, autre que sur raison médicale, ce verra pénaliser sportivement en étant exclus de cette compétition et provoquerait une sanction financière de 50 euros qui serait demandée à son Club.

5.2) Tout joueur abandonnant pour cause médicale devra fournir un justificatif au responsable du Critérium Fédéral au

plus tard AVANT le mardi qui suit le tour de la compétition. Tout manquement provoquerait une sanction financière de 50 euros qui serait demandée à son Club.

6. Déroulement de la compétition

6.1) Pointage

Le pointage des joueurs et joueuses s'effectuera 30 min avant le début de la compétition.

Le classement mensuel des joueurs permettra de répartir les joueurs dans les divisions composant sa catégorie (les 9 premiers en PR, les 9 suivants en D1, ...)

Chaque division sera constituée de 3 poules de 3.

A l'intérieur de chaque division, les joueurs seront mis en poules en suivant le serpent sur la base du classement établi à la fin de la dernière ronde passée.

Le changement de division à l'issue des rondes se fera par système de montée/descente, le 1^{er} de chaque poule monte en division supérieure, le 2^{ème} se maintient et le 3^{ème} descend.

En PR les deux premiers de chaque poule se maintiennent.

En dernière division les deux derniers de chaque poule se maintiennent.

6.2) Barème des points par ronde

Pour les 4 rondes de poules :

- le 1^{er} de chaque poule marque 4 points
- le 2^{ème} de chaque poule marque 2 points
- le 3^{ème} de chaque poule marque 1 point

En cas d'égalité, le nombre de points FFTT fera la différence (exemple : 1720 points sera prioritaire sur 1885 points).

Performances

Coefficient 1,25 pour les séniors.

Coefficient 1 pour les jeunes.

Montées

Le nombre de montées en PN sera affiché dans la salle par le juge-arbitre en début de chaque tour de compétition.

Le nombre de montants de Pré-régionale en régionale est décidé par l'échelon régional pour les quatre tours. Ces informations seront disponibles sur le site internet de la Ligue.

Convocations

Les convocations seront publiées sur le site internet du Comité avant chaque tour dans la semaine précédant la compétition suivant le principe suivant :

- une version 1 diffusée au plus tard le lundi précédent la compétition.
- une version définitive au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Apparaîtront également les lieux, dates, horaires et noms des juges-arbitres de chaque division.